CHARTRES
DE BRETAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 29 JANVIER 2024

L'an deux Mil vingt-quatre, le 29 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de CHARTRES de BRETAGNE s'est réuni en salle du conseil municipal à la Mairie de Chartres de Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 23 janvier 2024, conformément à l'Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENT (E)(S) : M. BONNIN – M. GEFFROY – Mme JOALLAND – Mme POULAIN – Mme LOUIS - Mme BENTZ – M. BABOUR - Mme BLANCHET – Mme BOUCHERON – M. BOSSARD – Mme KOUBA - M. LOUIS – M. MUTSHE – Mme BONNET – M. GAUTIER - M. DANGE –Mme GLAZIOU – Mme HANANE – Mme VANNIER – Mme BOSSARD

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :
Monsieur Jean-Marc Louis donne pouvoir à Monsieur Patrick Geffroy
Madame Anne-Laure Bossard donne pouvoir à Madame Dina Joalland
Madame Ghizlane Hanane donne pouvoir à Monsieur Emmanuel Bossard

ABSENT (E)(S) EXCUSE(E)(S):

SECRETAIRE DE SEANCE : Hélène GLAZIOU

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL
1/2024	Débat d'orientation budgétaire 2024	Approuvée à l'unanimité
2/2024	Règlement financier et budgétaire	Approuvée à l'unanimité
3/2024	Convention financière avec Rennes Métropole – Attribution fond de concours de soutien à l'investissement – Maison Eco Citoyenne	Approuvée à l'unanimité
4/2024	Augmentation du temps d'emploi d'un adjoint administratif principal 2ème classe	Approuvée à l'unanimité
5/2024	Recrutement d'un agent contractuel au service informatique	Approuvée à l'unanimité
6/2024	Création d'un emploi à temps complet au grade d'agent de maîtrise principal	Approuvée à l'unanimité
7/2024	Modification du cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUPE) de la phase 1 de la ZAC Les Portes de la Seiche	Approuvée à la majorité avec 3 absentions et 2 votes contre
8/2024	Avant-projet définitif Maison Eco Citoyenne	Approuvée à l'unanimité
9/2024	Convention de mise à disposition du camion du service sports et vie associative	Approuvée à l'unanimité
10/2024	Valorisation des espaces mis à disposition des associations 2023	Approuvée à l'unanimité

Affichée le mercredi 1er février 2024

Le Maire,

Philippe BONNIN

MAIRIE DE CHARTRES DE BRETAGNE (Ille et Vilaine)

La secrétaire,

Hélène GLAZIOU

MAIRIE
Esplanade des Droits de l'Homme / BP 77635
35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr
www.ville-chartresdebretagne.fr